

# Monastère de Saint Honorat à Tarascon

Gallia Christiania, T.1, 1870, AD84, Bibliothèque, n°577, p.890-891

## Monasterium Tarasc. S. Honorati

Monasterium illud fundatum fuit pro 30 monialibus et una abbatissa, necnon 8 monachis Lirinensibus, ut docet sequens charta :

Notitia foundationis hujus parthenonis.

**En marge** : Ex Ms. cod. abbatiae

*Nobilis vir dominus Rostagnus Gantelmi Neapolitanus stetit a partibus Caroli comitis Andegavensis et regis Siciliae. Cum autem occisi fuere Franci in vesperis Siculis, ipse cum familia sua aufugit ad Carolum IV, cum uxore sua domina Philippe de Real, et filiis suis Rostagno, Jacobo et Johanne. Navim autem conscendentes multis jactati fuere periculis; et tandem ad Insulam Lirinensem appulere. Invisit dominum abbatem et monachos dominus Rostagnus, et promisit Deo ac abbati se monasterium ordinis Benedictini, et instituti Lirinensis constructurum. Pergens autem ad regem nuntiavit ei quae acciderant; et quia bona sua amiserat, dedit ei rex castrum Reynardi et Eyraquium et Romanium, quae possedit praefatus Rostagnus, sed monasterium non construxit; at moriens praecepit filio suo ut faceret construere, Jacobo videlicet Gantelmi qui uxorem duxit dominam Mariam de Bulbone, et ex ea suscepit dominum Johannem Gantelmi. Hic anno 1358, erat senescallus Provinciae, regnante regina Johanna filia Roberti regis Neapolitani, et nullos habebat liberos. Unde et memor praecepti quod dederat dominus Rostagnus Gantelmi patri suo, et quod pater etiam ipse jusserat moriens ut coenobium construere faceret, ipse votis majorum suorum satisfacit, et hoc monasterium aedificavit anno 6. pontificatus domini Innocentii papae VI et subjecit illud monasterio Lirinensi, in quo monasterio posuit 30. moniales sub regimine abbatissae et abbatis Lirinensis. Postea vero, hoc est anno 1364 construxit et aliud monasterium monachorum in ecclesia sancti Nicolai Tarascone, et posuit in eo 20 monachos, quibus et monialibus aequaliter dedit, et divisit omnia bona sua.*

## Traduction

### Monastère de Tarascon de Saint Honorat

Ce monastère fut fondé pour 30 moniales et une abbesse et aussi 8 moines de Lérins, comme le montre la chartre suivante :

### Notice de la fondation de ce parthénon

**En marge** : d'après les manuscrits du codex de l'abbaye.

Noble homme, seigneur Rostang Gantelme, napolitain, soutint le parti de Charles, comte d'Anjou et roi de Sicile. Or, lorsque les français furent massacrés aux Vêpres Siciliennes, Rostang s'enfuit avec sa famille auprès de Charles IV, avec sa femme, dame Phillipa de Réal et ses fils, Rostang, Jacques et Jean. Or, s'embarquant, ils furent ballotés au milieu des plus grands dangers ; mais enfin ils abordèrent à l'île de Lérins. Rostang se rendit auprès du seigneur abbé et des moines et promit à Dieu et à l'abbé de construire un monastère de l'ordre de Saint Benoît, de la discipline de Lérins. Poursuivant sa retraite jusqu'auprès du roi, il lui rapporta tout ce qui lui était arrivé; et parce qu'il avait perdu ses biens, le roi lui donna Châteaurenard, Eyragues et Romanin, dont ledit Rostang devint le possesseur, mais il ne construisit pas le monastère ; à sa mort, cependant, il recommanda à son fils de le faire bâtir, ce dernier, Jacques Gantelme, épousa dame Marie de Boulbon dont il eut pour fils le seigneur Jean Gantelme. Lequel, en l'année 1358, était sénéchal de Provence, sous le règne de Jeanne, fille de Robert, roi de Naples, et n'avait pas d'enfants. C'est pourquoi, se souvenant des recommandations que le seigneur Rostang avait faites à son père, et que son père, lui-même, lui avait commandées en mourant, de faire construire un couvent, il se chargea d'accomplir la promesse de ses ancêtres et construisit ce monastère, l'an 6 du pontificat du pape Innocent VI, et plaça celui-ci sous la juridiction du monastère de Lérins, et il établit dans ce monastère 30 moniales sous la conduite d'une abbesse et de l'abbé de Lérins.

Ensuite, et cela en l'an 1364, il construisit aussi un autre monastère de moines dans l'église Saint Nicolas à Tarascon, et il y établit 20 moines à qui il donna, ainsi qu'aux moniales également tous ses biens qu'il divisa entre eux.

**Nota:** Les Vêpres Siciliennes eurent lieu en 1282 (du 30 mars jusqu'à la fin avril)

Archives Jean Delrieux